

Comprendre et prévenir le harcèlement sexuel et moral au

travail

Objectifs de formation

- Comprendre et prévenir le harcèlement sexuel et moral

Objectifs pédagogiques

- Comprendre ce qu'est le harcèlement sexuel et moral, ses différentes formes et l'impact qu'il peut avoir sur les individus et l'organisation.
- Connaître les lois et réglementations en vigueur concernant le harcèlement sexuel et moral, ainsi que les conséquences juridiques potentielles.
- Prévenir le harcèlement sexuel et moral en établissant un environnement de travail respectueux et en gérant efficacement les plaintes et les incidents.

Durée : 01 jour -07heures

Mise à jour le : 8 juin 2026

Présentiel : Présentiel ou Classe virtuelle

Tarifs :

795 € (tarif incluant un module rapid learning « Harcèlement moral : comprendre et agir » + « Harcèlement sexuel et agissements
sexistes (Sensibilisation) » ou « Harcèlement sexuel et agissements sexistes (Prévention) » Nathan / Daesign)

Dates :

Le 23 Septembre 2026

Le 01 décembre 2026

Le 04 Février 2027

Le 29 Avril 2027

Prérequis

- Aucun

Public

- Cadres, Managers.

Programme

Introduction

- Présentation des participants
- Définitions du harcèlement sexuel et moral
- Importance de la prévention du harcèlement en milieu de travail

Comprendre le harcèlement sexuel et moral

- Types de harcèlement
- Exemples de comportements inappropriés
- Impact du harcèlement sur les individus et l'organisation

Lois et réglementations

- Lois et réglementations en vigueur
- Conséquences juridiques du harcèlement

Prévention du harcèlement

- Rôle des managers dans la prévention du harcèlement
- Établissement d'un environnement de travail respectueux
- Gestion des plaintes et des incidents

Atelier pratique

- Scénarios de cas de harcèlement
- Discussion et analyse des scénarios
- Élaboration de stratégies de réponse appropriées

Conclusion et évaluation de la formation

- Récapitulatif des points clés de la formation
  Évaluation de la formation par les participants

Modalités pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Exercices d'applications construits à partir des informations transmises par le commanditaire
- Travail en sous-groupe
- Document de synthèse remis à l'issue de la formation
- Matériel : aucun

Modalités d'évaluation des acquis

- En amont de la formation : recueil des attentes, réunion de cadrage
- Pendant la formation : Test, QCM, cas pratiques, mises en situation
- En aval de la formation : évaluation à chaud, évaluation à froid.

Financement

- OPCO sous conditions
- Entreprise
- Individuel

Dates et horaires

- Intra-entreprise en concertation avec l’entreprise
- Inter-entreprises, selon planning de formation ORDIA
- Horaires de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), pour tout autre handicap, nous contacter pour mise en place des moyens de compensation. Les services proposés sont accessibles à tous sous couvert :

- que l’information soit transmise suffisamment en amont aux équipes afin de permettre la mise en place des moyens de compensation
- que les moyens de compensation n’appartenant pas au centre puissent effectivement être mis en place (interface de communication…)
- que la formation envisagée soit compatible avec le handicap.

Référent handicap et personnel sensibilisé

Prévention des ruptures de parcours en formation

- Création d'un climat bienveillant et inclusif dès le démarrage pour favoriser l'implication de chacun.
- Identification des niveaux et besoins individuels afin d'adapter le rythme et les explications (tour de table).
- Méthodes pédagogiques variées (démonstrations, cas pratiques, échanges collectifs) pour maintenir l'attention et l'intérêt.
- Questions fréquentes de la part de l'intervenant/e et valorisation des apports des participant·e·s pour renforcer l'engagement.
- Temps de reformulation ou appui individuel si nécessaire afin d'éviter le décrochage.
